

## 2018\_CT2\_172

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention à l'association "Startup Aix-Marseille" en vue de l'organisation du 14ème "Startup Weekend Aix-Marseille" sur le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée**

---

Le 15 mai 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Château Saint-Hilaire à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 4 mai 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à GACHON Loïc – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – AUGEY Dominique donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BENKACI Moussa donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à PAOLI Stéphane – CIOT Jean-David donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BOUDON Jacques – FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia – FREGEAC Olivier donne pouvoir à BARRET Guy – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à MANCEL Joël – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à MORBELLI Pascale – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – NERINI Nathalie donne pouvoir à MENFI Jeannot – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à MALAUZAT Irène – PRIMO Yveline donne pouvoir à MEÏ Roger – RENAUDIN Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – SUSINI Jules donne pouvoir à MERCIER Arnaud – TERME Françoise donne pouvoir à de SAINTO Philippe – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à BACHI Abbassia

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BOULAN Michel – BURLE Christian – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – LEGIER Michel – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – TALASSINOS Luc

**Secrétaire de séance** : Roxane CALAFAT

**Monsieur Roger PELLENC** donne lecture du rapport ci-joint.

M é t r o p o l e   A i x - M a r s e i l l e - P r o v e n c e

## RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Développement économique et emploi**

**Interventions économiques**

■ Séance du 15 mai 2018

05\_2\_15

### ■ Attribution d'une subvention à l'association "Startup Aix-Marseille" en vue de l'organisation du 14ème "Startup Weekend Aix-Marseille" sur le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

"Startup Weekend" est le plus important mouvement mondial dédié à la création de start-up et à la culture de l'entrepreneuriat. Il se concrétise par l'organisation de manifestations se déroulant durant les week-ends, lors desquelles des aspirants entrepreneurs viennent proposer ou participer à des projets d'entreprises encore embryonnaires et faire en sorte que ces derniers évoluent durant 54 heures au stade de potentielles start-up.

Chaque année, plus de 1400 « Startup Weekend » sont organisés dans le monde au sein de plus de 200 pays. En Europe, 500 éditions sont organisées et la France en comptabilise près de 50, localisées dans les Métropoles les plus engagées dans la promotion de l'entrepreneuriat.

Depuis 2010, date de l'organisation du premier « Startup Weekend » sur le territoire métropolitain, 13 éditions réparties entre les villes d'Aix-en-Provence et Marseille ont déjà été organisées.

Historiquement, les éditions de Marseille se déroulent au sein du campus de KEDGE Business School à Luminy, alors que l'édition d'Aix-en-Provence se déroule sur le territoire du Technopôle de

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180515-2018\_CT2\_172-  
DE  
Date de télétransmission : 25/05/2018  
Date de réception préfecture : 25/05/2018

l'environnement Arbois-Méditerranée. Celles-ci ont permis à plus de 1 500 participants de travailler à la réalisation de projets entrepreneuriaux et à 40 start-up de voir le jour.

Mais au-delà d'être un formidable outil d'aide à la création d'entreprises, « Startup Weekend » est également un élément fort d'attractivité et de promotion du territoire. En effet, à travers leur organisation, ces événements révèlent aux yeux de la communauté d'aspirants entrepreneurs le dynamisme des écosystèmes territoriaux en faveur de l'entrepreneuriat.

Il convient à ce titre de noter que depuis 2014, date du premier Startup Weekend organisé à Aix-en-Provence, 6 lauréats sont venus localiser leurs jeunes entreprises sur le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée. Parmi ces 6 entreprises - Erylon, Wexup, Sonora Labs, GéoSentinel, Smartembed et ICPS- il convient de noter que 3 ne proviennent pas à l'origine du département des Bouches-du-Rhône.

Aussi, afin d'accueillir et de bénéficier de l'organisation d'une nouvelle édition de « Startup Weekend » sur son territoire, le Territoire du Pays d'Aix, à travers la Direction du Technopôle de l'Arbois souhaite allouer une subvention à l'association « Startup Aix-Marseille » ; organisation non gouvernementale en charge de l'organisation sur le territoire métropolitain de cet événement.

Sachant que le coût global de l'organisation de l'édition d'Aix-en-Provence est d'environ 36 000€ TTC (cf. budget ci-après), le Territoire du Pays d'Aix propose de poursuivre cette année encore son soutien à cet événement en allouant une aide de 20 000€ TTC à l'association « Startup Aix-Marseille ».

Le budget prévisionnel de l'organisation de l'édition « Pays d'Aix » du Startup Weekend Aix-Marseille 2018 est le suivant :

Dépenses en euro			Recettes en euro		
611	Prestation de services	10 000	70	Ventes de places	4 000
6135	Locations mobilières	1 500	74	Subventions Métropole AMP	20 000
6228	Rémunération d'intermédiaires	11 000	75	Sponsors privés	12 000
6256	Déplacements	3 500			
6257	Frais de repas	10 000			
<b>TOTAL</b>		<b>36 000</b>	<b>TOTAL</b>		<b>36 000</b>

La convention jointe en annexe détaille le cadre du versement de cette subvention dont les fonds seront alloués par la Direction du Technopôle de l'Arbois qui a inscrit ces lignes de dépenses sur son budget de fonctionnement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- La délibération HN 021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 07 avril 2016 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement économique, emploi et agriculture du 17 avril 2018.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Délibère**

**Article 1 :**

Est validé l'accueil de la 14ème édition de Startup Weekend Aix-Marseille sur le site du Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée.

**Article 2 :**

Est autorisée l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'association « Startup Aix-Marseille ».

**Article 3 :**

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à signer la convention et tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits sur l'Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix sur la ligne 2814 chapitre 65 fonction 61.

**Convention de collaboration entre  
La Métropole Aix-Marseille-Provence-Direction du Technopôle de l'Arbois et  
l'Association Startup Aix-Marseille**

**ENTRE :**

- **La Métropole Aix-Marseille-Provence**, Territoire du Pays d'Aix, Direction du Technopôle de l'Arbois, dont le siège social est situé au Conseil de Territoire du Pays d'Aix Hôtel de Boades 8 Place Jeanne d'Arc CS 40 686 13626 AIX EN PROVENCE, représentée par Monsieur Roger PELLENC, Premier Vice-Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix, délégué au Développement économique, Emploi, Formation et Insertion, dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après désignée « le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée »,

**D'UNE PART,**

**ET**

- **L'Association Startup Aix-Marseille**, Association à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dont le siège social est situé à Aix en Provence, Domaine du Petit Arbois Avenue Louis Philibert 13857 Aix en Provence Cedex 3, représentée par Monsieur Pierre BROCA, Président dûment habilité à l'effet des présentes,

Ci-après désignée "Startup Aix-Marseille",

**D'AUTRE PART,**

## AYANT ETE PREALABLEMENT EXPOSE :

Que :

Conduit par la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée est un projet d'aménagement et de développement économique du territoire tourné vers la création d'innovations et de startup dans le domaine de l'environnement.

L'une des vocations du Technopôle est de contribuer au développement et à la diffusion de la culture de l'entrepreneuriat.

Dans le cadre de ses actions d'animation, la Direction du Technopôle de l'Arbois se doit de proposer des actions nouvelles et de qualité qui différencient et singularisent le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée et le faire mieux connaître des créateurs d'entreprises.

En outre, dans le cadre de ses actions de prospection, la Direction du Technopôle de l'Arbois se doit d'innover dans sa recherche de startup en sensibilisant et attirant sur le Technopôle des porteurs de projets nouveaux.

C'est en ce sens que la Direction du Technopôle de l'Arbois soutien depuis 2014 l'organisation de Startup Weekend sur son territoire.

Que :

L'association Startup Aix-Marseille, composée uniquement de bénévoles, a pour vocation d'organiser sur le territoire métropolitain 2 éditions par an de Startup Weekend.

Un Startup Weekend est un événement qui fédère 80 à 120 participants, dont le profil est sélectionné par tiers entre "designers", "développeurs informatique" et "généralistes". Parmi les participants, 1/4 en moyenne viennent présenter des idées de création de Startup. Leurs idées, présentées le vendredi soir en 60 secondes, sont soumises au vote du public et le cas échéant retenues pour être travaillées en équipe (constituées de participants) durant le weekend. Après 54 heures de travail, les équipes, qui auront été encadrées par des mentors spécialisés, présentent leur projet de Startup devant un jury composé de personnalités du monde économique qui établiront le classement final.

Startup Weekend c'est un moment où les participants pourront en un week-end goûter à toutes les émotions de la création d'entreprises et aller effectivement plus loin ensemble s'ils le décident.

A titre d'information, "Startup Weekend" est le plus grand mouvement mondial dédié à la culture de l'entrepreneuriat et la création de Startup. Plus de 1400 événements se déroulent dans le monde chaque année, dont 500 en Europe et 50 en France.

Depuis octobre 2010, date de l'organisation de la première édition de Startup Weekend sur le territoire Aix-Marseille, 13 Startup Weekend ont été organisés. Près de 1200 participants ont pu travailler ensemble et 40 startups ont été créées.

## **EN CONSEQUENCE DE QUOI, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

### **Article 1 : Objet de la Convention**

Dans le cadre de ses actions de promotion et de sensibilisation à la culture de l'entrepreneuriat, la Métropole Aix-Marseille-Provence organise sur le Technopôle de l'Arbois de nombreuses rencontres sur la thématique de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Lieux de partage d'informations, de création de contacts et de démonstration des savoir-faire et des technologies, ces manifestations ont pour but de diffuser la culture d'entreprendre.

En ce sens, et depuis 2014, le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée accueille l'édition "Pays d'Aix" du Startup Weekend Aix-Marseille.

Evènement devenu incontournable, pour la Métropole Aix-Marseille-Provence et ses partenaires, cette manifestation fédère les acteurs de l'accompagnement d'entreprises autour de 80 participants venus pour l'occasion de toute la France.

Au regard de ces éléments, l'objet de la présente convention est de permettre l'organisation sur le territoire du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée de l'édition 2018 du Startup Weekend Aix-Marseille.

### **Article 2 : Conditions générales**

La Métropole Aix-Marseille-Provence autorise l'organisation d'une manifestation, intitulée « STARTUP WEEKEND » sur le Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée. Cette manifestation se déroulera entre le mois de mai et juin 2018.

La présente convention vise par ailleurs à encadrer le versement d'une subvention attribuée par la Métropole Aix-Marseille-Provence – Territoire du Pays d'Aix à l'association Startup Aix-Marseille permettant la réalisation de la 14ème édition se déroulant sur le territoire.

### **Article 3 : Durée**

Les présentes sont conclues pour l'édition 2018 du Startup Weekend Aix-Marseille qui se déroulera entre les mois de mai et de juin 2018.

Cette convention ne peut être reconduite tacitement. Tout renouvellement ou prolongation éventuelle du partenariat fera l'objet d'une nouvelle convention. La cessation des relations contractuelles ne met pas fin aux obligations relatives à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.

#### **Article 4 : Obligations de l'association Startup Aix-Marseille**

L'association Startup Aix-Marseille s'engage à organiser la prochaine édition du Startup Weekend Aix-Marseille sur le territoire du Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée.

L'association sera le maître d'ouvrage de l'organisation et se chargera en partenariat avec la Direction du Technopôle de l'Arbois de la logistique, de la commercialisation, de la promotion, des animations préparatoires et du bon déroulé du week-end.

L'association devra mettre en œuvre les méthodes de vente et de services auprès des participants dans le respect des règles commerciales en vigueur.

#### **Article 5 : Obligations matérielles de la Métropole Aix-Marseille Provence**

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à travers la Direction du Technopôle de l'Arbois à travailler aux côtés des organisateurs de l'évènement pour en faire une réussite. En ce sens, elle s'engage à promouvoir cette nouvelle édition de Startup Weekend Aix-Marseille et de mobiliser ses agents pour encadrer et accompagner sa réussite, tant d'un point de vue organisationnel (recherche de coach, jury...) que logistique.

De plus, Métropole Aix-Marseille-Provence s'engage à travers la Direction du Technopôle de l'Arbois à mobiliser ses partenaires et son réseau professionnel pour la promotion de la manifestation et la diffusion de l'information.

#### **Article 6 : Obligations financières de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

La Métropole Aix-Marseille-Provence participera à travers la Direction du Technopôle de l'Arbois à l'équilibre global de l'opération au titre du versement d'une subvention d'un montant de 20 000€ (vingt mille euros) en deux parties :

-la première part de 10 000€ (dix mille euros) payable par avance à la signature de la présente convention

-la deuxième part de 10 000€ (dix mille euros) payable à l'issue du Startup weekend Aix-Marseille sur la base de la présente convention, du bilan financier et du bilan de l'évènement.

#### **Article 7 : Mode de financement de l'opération**

L'association Startup Aix-Marseille sera en charge de collecter les fonds et d'assurer les dépenses liées au bon déroulement du Startup Weekend et dans ce cadre collectera les divers sponsors institutionnels ou privés. Elle assurera en outre le risque financier de cette activité.

## **Article 8 : Partenariat au bénéfice La Métropole Aix-Marseille-Provence et de la Direction du Technopôle de l'Arbois**

A travers la participation et le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'association Startup Aix-Marseille s'engage à :

- Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Technopôle de l'Arbois sur le site Internet ainsi que sur les présentations des Startup Weekend Aix-Marseille,
- Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Technopôle de l'Arbois sur tous les écrans TV durant le week-end,
- Donner la possibilité à la Métropole Aix-Marseille-Provence de distribuer des goodies,
- Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Technopôle de l'Arbois en bandeau dans la retransmission Youtube en direct sur Internet,
- Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Technopôle de l'Arbois sur les tee-shirts présents dans les welcome-pack,
- Mettre le logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Technopôle de l'Arbois sur les kakémonos promotionnels,
- Donner la possibilité à la Métropole Aix-Marseille-Provence de présenter sur scène ses actions en matière de développement de l'entrepreneuriat durant 5 minutes,
- Donner la possibilité à la Métropole Aix-Marseille-Provence de désigner un de ses représentants comme membre du jury.

## **Article 9 : Résiliation**

La Métropole Aix-Marseille-Provence se réserve la faculté de résilier le contrat de plein droit, à tout moment, sans que l'association Startup Aix-Marseille ne puisse prétendre à aucune indemnité :

- En cas d'inexécution d'une clause contractuelle quelle qu'elle soit,
- En cas de dissolution anticipée ou de cessation des paiements de l'association Startup Aix-Marseille,

- En cas de changement des représentants légaux ou administrateurs de l'association Startup Aix-Marseille,
- En cas de disparition de la manifestation Startup Weekend 2018.

L'association Startup Aix-Marseille se réserve la faculté de résilier le contrat de plein droit, à tout moment, en cas d'inexécution des clauses contractuelles décrites dans la présente convention.

**Article 10 : Attribution de juridiction**

En cas de litige relatif à l'exécution du présent contrat ou à quelque titre que ce soit de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de l'association Startup Aix-Marseille, les juridictions administratives seront seules compétentes.

Pour l'exécution des présentes, les Parties font élection de domicile aux adresses figurant en en-tête des présentes.

Fait à Aix en Provence, le \_\_\_\_\_, en 3 exemplaires originaux.

La Métropole Aix-Marseille-Provence	L'association Startup Aix-Marseille
Monsieur Roger PELLENC Premier Vice-Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix Délégué au Développement économique, Emploi, Formation et Insertion	M. Pierre BROCA Président

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180515-2018\_CT2\_172-  
DE  
Date de télétransmission : 25/05/2018  
Date de réception préfecture : 25/05/2018

## Demande de subvention pour l'exercice 2018

### Fiche administrative

**Association :** Startup Aix-Marseille  
Méditerranée, Domaine du Petit Arbois Avenue Louis Philibert, 13100 Aix-en-Provence

**Siège social :** Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, Domaine du Petit Arbois Avenue Louis Philibert, 13100 Aix-en-Provence

N° SIRET :

**Objet social :** Association loi 1901

**Président :** Pierre Broca

*Personne en charge du dossier dans l'association :*  
Tiphaine Pitoiset (Trésorière)

<b>Chiffres clés au 31/12/2017 :</b>	<b>Relation avec l'intercommunalité :</b>	oui non	
		Total produits : 64 250 €	Subvention 2017
Résultat net : 710 €	Convention	oui	
Trésorerie : 1890€	MAD à titre onéreux de <u>Personnel</u>	non	
	MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u>	non	
	Cotisation 2018	non	Montant :
	Cotisation 2017	non	Montant :
	Imputation budgétaire		

### Présentation de la demande de subvention

Personne en charge du dossier au Conseil de Territoire ou à la Métropole : Olivia Gosso

Nature de la subvention : Fonctionnement Global      Fonctionnement spécifique      Investissement

### Description de l'objet de la subvention

Compétence : Développement économique, Attractivité, Emplois, Innovation

Lieu de l'action : Technopôle de l'environnement Arbois-Méditerranée, Aix-en-Provence

Intitulé, objectif et description de l'action : Organisation de la 14<sup>ème</sup> édition de Startup Weekend Aix-Marseille les 4, 5 et 6 mai 2018.

Cette manifestation vise à favoriser l'émergence de nouvelles entreprises innovantes sur le territoire et à favoriser le développement de la culture de l'entrepreneuriat.

Cette manifestation de rang mondial (1400 événements par an dans 150 pays à travers le monde) est organisée 2 fois par an sur le territoire Métropolitain (en mai à Aix-en-Provence et en octobre à Marseille).

L'édition d'Aix-en-Provence accueillera 100 participants, 12 coaches spécialisés dans l'accompagnement des porteurs de projet, 6 membres du jury et 12 organisateurs bénévoles.

Autre(s) partenaire(s) public(s) : CCIMP

Récapitulatif succinct des réalisations de l'année précédente : Depuis 2010, date de l'organisation du premier Startup Weekend sur le territoire Métropolitain, 40 Startup ont été créées à l'issue d'un Startup Weekend Aix-Marseille et déjà plus de 1 400 personnes ont déjà participé. D'ailleurs, parmi les 20 Startup d'Aix-Marseille Provence exposantes au salon CES 2018, 4 étaient issues de Startup Weekend Aix-Marseille (Sonora Labs, OWIO, Géosentinel, Simply Alert).

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180515-2018\_CT2\_172-  
DE  
Date de télétransmission : 25/05/2018  
Date de réception préfecture : 25/05/2018

**Chiffres clés : Total produit de l'action : 36 000€**

**Subvention demandée au Conseil de Territoire du Pays d'Aix : 20 000€**

Total produit de l'action ou du budget général de l'association

Subvention **demandée** à la Métropole Aix-Marseille-Provence – Tous Conseils de Territoire

CT1 montant :	CT4 montant :
CT2 montant : <b>20 000€</b>	CT5 montant :
CT3 montant :	CT6 montant :
Métropole Aix-Marseille-Provence montant :	
<b>Montant total demandé à la Métropole Aix-Marseille-Provence :</b> soit <b>55,56</b> % du total produit hors contributions volontaires.	

**Remarques éventuelles du Service Opérationnel**

Commentaires :

Depuis 2014, la Métropole Aix-Marseille Provence soutien via la Direction du Technopôle de l'Arbois, l'organisation des Startup Weekend Aix-Marseille. Cette action permet au territoire de bénéficier d'une manifestation de notoriété mondiale autour de l'entrepreneuriat et la création de startup. En accueillant cette manifestation, la Métropole Aix-Marseille Provence s'ouvre et noue des relations de proximité avec une importante communauté d'entrepreneurs. Startup Weekend est par ailleurs un véritable révélateur de talents et un outil d'attractivité du territoire, puisque le Technopôle de l'Arbois accueille au sein de sa pépinière d'entreprises, 7 entreprises lauréats de Startup Weekend (GéoSentinel, Sonora Labs, Wexup, ICPS 3D, Sun Leavs, Erylon et Smartembed).

Subvention **proposée** par la Métropole Aix-Marseille-Provence

CT1 montant :	CT4 montant :
CT2 montant : 20 000€	CT5 montant :
CT3 montant :	CT6 montant :
Métropole Aix-Marseille-Provence montant :	
<b>Montant total proposé par la Métropole Aix-Marseille-Provence :</b> soit 55,56% du total produit hors contributions volontaires.	

**Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations**

le :

Favorable      Négatif	<u>Commentaires :</u>
------------------------	-----------------------

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180515-2018\_CT2\_172-DE  
Date de télérmission : 25/05/2018  
Date de réception préfecture : 25/05/2018

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention à l'association "Startup Aix-Marseille" en vue de l'organisation du 14ème "Startup Weekend Aix-Marseille" sur le Technopôle de l'Environnement Arbois-Méditerranée**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	77
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**

Signé, le **23 MAI 2018**

Accusé de réception en préfecture  
013-200054807-20180515-2018\_CT2\_172-  
DE  
Date de télétransmission : 25/05/2018  
Date de réception préfecture : 25/05/2018